

A.P.L. ouest

informations

bulletin régional hebdomadaire
de l'Agence Presse Libération

A.P.L. 14 rue de Bretagne 75003 Paris
29 rue J. Jaurès 44000 Nantes - Librairie 71 -
dir.: M. Clavel tél: 73.82.48

reproduction et utilisation des informations "A.P.L." entièrement libres!

bulletin A.P.L. : 1^f, abonnement (12^{nos}): 10^f, imp.spé.
APL Nantes, périodique CCCAP 54701. APL Nantes, périodique CCCAP 54701

SOMMAIRE: 7 Mai N° 95

| | |
|-------------|--|
| Page 1 | En Bref. Calendrier. |
| Pages 2-3 | Lettre de Prison. |
| Pages 4-5 | La Vigne-Marou: la Justice Bourgeoise recule. |
| Page 6 | Cinéma- Télévision. |
| Page 7 | L'affaire Goldman: pétition. |
| Page 8 | Les postiers CGT-CFDT soutiennent les Paysans. |
| Page 9 | Un nouveau disque Droug. |
| P. 10-11-12 | Marchands d'hommes. |
| Page 13 | En Bref. |
| P. 14-15-16 | Témoignage: "Gardiens de la Paix"? |
| Page 17 | Dubigeon: Après la reprise. (PSU). |

EN BREF

VENDEE Dimanche 4 Mai a st hilaire des loges, semis collectif de pommes de terre sur 1,55 hectares par les PAYSANS TRAVAILLEURS.

DEUX SEVRES Les carrieres Roy a st Varent, une des plus importantes d'Europe, un patron choc du genre "il n'y aura jamais de syndicat chez moi". Devant la menace de 120 licenciements, création immédiate d'une section syndicale de 200 adhérents. Le patron riposte par le licenciement d'un des animateurs de la section, d'une employée qui a dû s'absenter pour soigner un enfant malade, réduction des horaires, refus de prendre en compte les revendications des travailleurs. Le 21 Mars les travailleurs se mettent en greve: -augmentation des salaires de 16 %

-réintégration des deux salariés

-obtention de deux paires de bleus (prevue dans la convention collective)

p-paiement des journées de greve

-indemnités de déplacement et de repas

Après 10 jours de greve suivis a 100% et de provocations patronales, le patron cede sur presque tous les points: augmentation de la masse salariale de 13 à %, repartis de maniere egalitaire entre tous les ouvriers réembauchés de l'ouvrier licencié, droit prioritaire pour sa collegue en cas de nouvelle embauche, maintien de la semaine de 40 heures avec compensation, paiement des heures de greve sur la base d'une avance remboursable a 80%

Observation faite a propos de cette greve: si les salariés ont gagné, ce n'est pas un hasard, cela est du avant tout au caractere unitaire de l'action menée au coude a coude avec les différentes catégories de travailleurs.

JEUDI 1 MAI Bernard Moreau, du Groupe Insoumission Totale de Nantes, est arrêté a Blain, il a entamé alors une greve de la faim.

CALENDRIER

DIMANCHE 11 MAI 10 heures place des filets Trentemoult Reunion mensuelle M F A G S E D .Ordre du jour: les progres techniques, l'emploi et le pouvoir d'achat-les mesures de destruction gouvernementales...cout pour le contribuable des subventions aux exploitations ...le télépho;nc, etc...

AVANT LEUR LIBÉRATION : UN DES DOUZE ÉCRIT

CELLULE X

LE 25 AVRIL 1975 16 HEURES

35- MAISON D'ARRÊT DE RENNES

C'est un peu casse piéd d'écrire quand on est en taule parcequ'on a tout d'un coup trop de choses à dire. Mais tu comprends, si on a 2 mois à passer ici, il semble que le courrier soit un bon moyen pour passer le temps et garder le moral.

Tout d'abord, mais je suppose que tu le sais, en deux mots comment ça s'est passé:

A sept heures lundi matin on a été réveillé par un haut parleur. Y avait quequ'chose de pas ordinaire, on r'garde par la porte et on voit plein de fourmis noires bottées, casquées, armées, deux ou trois chiens de la même espèce et des galonnés avec cet espèce d'huissier, le blanc bec qui avait du intervenir déjà plusieurs fois à la Vigne Marou.

On était ptêtre douze, eux ptêtre bien 600. On a pas hésité, on est sorti les mains dans les poches. Premier relevé d'identité. Puis un flic, le plus intelligent sans doute, un capitaine, a tout de suite reconnu notre tracteur (le malin, c'était pas le notre !). Nous on s'est un peu narré, d'ailleurs on n'avait rien d'autre à faire. Puis on s'est servi le café et on s'est installé à jouer à la belote dans la cour. Pendant ce temps là, ceux qui n'avaient pas la trouille parmi eux ont entrepris avec nulle précautions d'anadouer les chiens pour entrer dans les granges. Ca, ça valait le jus. Les pauvres chiens, n'importe quel ganin aurait compris tout de suite qu'il n'y avait rien à craindre.

C'est dans la grange, au fond, qu'y z'ont trouvé des bouteilles d'essence (paraît-il) et je ne sais pas où dans la maison, du chlorate et des fusées.

Vers neuf heures, 4 estafettes sont arrivées. Y nous ont fait monté trois dans chaque, plus 4 flics et en route pour la gendarmerie de Guémené.

Là, identité, interrogatoire, brinades, photos....et tout le temps enfrenés dans l'estafette.

Un casse croute à 14 heures 30 et de la bière qu'on a payé. Vers 5 heures, on a embarqué par deux. On est passé par Blain, rejoint la route de Rennes, puis jusqu'à la belle étoile, Sucé, Carquefou: halte à la gendarmerie, Nantes grand blottereau la caserne des gardes mobiles (nouvelles brigades de ceux qu'étaient là, ils ne valaient pas chers), puis la gendarmerie de St Herblain où on a passé la nuit chacun dans sa cellule. Un compliment au passage pour les gendarmes de cette brigade qui nous ont laissé sans boire même pas un verre d'eau ni manger ni le soir ni le matin. On a simplement eu droit de se laver avant de repartir pour St Nazaire à 8 H30 mardi. On est passé tout près du Sillon puis toujours par les chemins de traverses, on est arrivé à St Nazaire vers 10 Heures. . Là, après un nonent et en payant, toujours enfermé dans les estafettes, on a eu droit à un demi sandwich et de l'eau.

Puis on est passé devant un nec gros et gros qu'est procureur de la république, enfin, c'est comme ça qu'il dit qu'il est pasque je lui ai demandé. Il est aussi fin qu'il est gros et y nous a fait redescendre illico devant le tribunal. Là, ils y étaient encore en plus des autres et y nous a pas fait de cadeau.

Ils ne nous ont pas jugé, ils nous ont condamné. Mais leur roman est quand même un peu gros. Enfin, on n'a pas été autrement surpris de tout ça car on a déjà un peu d'entraînement. Aussi: tot, fini la comédie, on s'est retrouvé avec les menottes par deux et direction la caserne des CRS. Là, une pose. Ils avaient la trouille et c'était assez marquant à entendre les réflexions des flics. Enfin la prison de St Nazaire. Puis dans la soirée on embarque pour Rennes, toujours par les chemins de traverse.

Ici, les journées sont partagées entre la belote, la promenade dans une cour de 50 à 60 mètres carrés, entourée d'un mur de 3 ou 4 mètres de haut et couverte d'un grillage. On se raconte des histoires ou on dors, bref on s'emmerde mais on garde le moral, surtout qu'on sait qu'y a de l'ambiance par là bas. On est dans des cellules à deux, les unes à côté des autres. Les gardiens, sans vouloir généraliser parce qu'on ne les connaît pas tous, sont avec nous, plutôt sympa. Bien sur, il y a le régleme, alors, on est quand même bouclés. On a les visites, ça nous amène les nouvelles. On attend quand même le courrier et la presse. A bientôt et bon courage pour tout le mal qu'on vous donne.

Le 5 mai à Rennes: la justice bourgeoise recule...

Pour sauver la face, la cour d'appel de Rennes a complètement désavoué le tribunal fasciste de St Nazaire. Le jugement condamnant les 12 gars du piquet de garde à la prison ferme est purement et simplement annulé. Les emprisonnés sont immédiatement libérés!

Quand le millier de manifestants qui attendait encore à 18H devant le palais de justice de Rennes protégé par des centaines de CRS apprit la nouvelle, ce fut une explosion de joie! Personne n'en croyait ses oreilles! Certains ne pouvaient retenir leurs larmes.

Après une bonne heure d'attente et le retour au champ de mars de Rennes, nous accueillons les "12" que les flics se sont empressés de libérer.

Le soir, les délégués paysans-travailleurs des départements de l'ouest font à chaud le point de la situation : que s'est-il passé au juste ?

Tout le monde est heureux, mais personne ne crie béatement: "victoire". Bien sur, nos camarades sont sortis de prison; bien sur, nous avons fait reculer la montée du fascisme, mais nous avons encore beaucoup à faire. Alain Masery est toujours au chômage. Des terres à Pléssé sont toujours en friche et ce n'est pas la mascarade de nos ennemis qui ont tenté d'aider le comte Armand à faire des siennes sur les terres de la vigne marou que nous avons labouré.

Si la justice a reculé, c'est aussi parce que les avocats des paysans, Leclerc et Tinière, ont réussi à emmêler les juges dans les ficelles de leurs propres lois. Le juge de St Nazaire ne devait pas se souvenir que la loi de 1871 faite par Thiers contre les communards avait été en partie annulée.

D'autre part, le procureur n'a pas pu prouver:

- 1) que les bouteilles d'essence étaient destinées à faire des cocktails molotov
- 2) que le piquet de garde connaissait l'existence de ces bouteilles.

Décidément, le prétexte trouvé pour réprimer des paysans qui défendent leur droit au travail de façon offensive était bien mauvais.

" Camarades, vous tous qui vous reconnaissez dans la classe des travailleurs, ouvriers, paysans, enseignants et autres, nous tenons à vous dire que les accusations portées contre nous sont fausses. Nous n'avions pas connaissance de l'existence de bouteilles d'essence.

L'accusation n'a pu fournir aucune preuve de ce qu'elle avance. La perquisition effectuée par la police a eu lieu hors de notre présence. La justice du capital ne s'embarrasse plus de preuves. Elle ne juge pas, elle condamne.

Les brimades de la police, le traitement qu'on nous a infligé, bloqués une journée dans les estafettes en plein soleil, les réflexions racistes: "ils sont comme des arabes, ils ne veulent rien dire", "ça serait moi, j'en fusillerais 500 000 et je renverrai les autres à leur merde", pour n'en citer que quelquesunes, les heures d'attente sans boire ni manger et enfin la parodie de tribunal de St Nazaire où un jugement pour le moins sommaire nous obligea avant de nous condamner à entendre les sarcasmes et les brimades des juges et du procureur. Enfin, la prison dosée à la tête du client, tout cela, c'est la justice bourgeoise.

Mais ce que le pouvoir veut nous faire subir se retournera contre lui. Si la justice est bafouée aussi grossièrement. Nous prenons conscience ensemble, dans la lutte, de la façon dont nous sommes exploités. Nous prenons conscience de notre force. Nous prenons conscience de notre solidarité.

La présence à nos cotés, dans la répression d'un employé des PTT et de 2 enseignants est une signification.

Camarades paysans, leur engagement dans notre lutte nous montre que la solidarité ne s'exprime pas seulement par des mots. Cette solidarité doit nous amener à chercher à comprendre les raisons des luttes des autres travailleurs. Cette solidarité doit nous amener à chercher les raisons profondes de cette vague de chômage sans précédent que les tenants du grand capital imposent à tous les travailleurs. Le chômage ne doit plus pour nous être synonyme de paresse, mais nous devons comprendre ceux qui y sont contraints: ils sont sacrifiés par les riches et ils sont atteints profondément dans leur dignité d'hommes et dans leur droit à la vie. Les trois camarades risquent d'être déclassés dans leur emploi ou même d'être licenciés. Nous devons tout faire pour que cela ne soit pas.

Enfin, deux autres parmi nous sont ouvriers agricoles. Chacun sait que ce sont presque toujours et de tout temps, cette classe de travailleurs qui a été la plus exploitée, la condition la moins enviée. Unis et solidaires dans la lutte et contre la répression, il nous appartient de l'être aussi consciencieusement dans le travail et les conditions de vie que nous leur faisons.

Camarades, notre longue marche sera difficile, mais la victoire est au bout de notre détermination. L'exemple du peuple vietnamien qui vient de conquérir sa liberté sur le capitalisme international doit nous en convaincre. Pour conclure, nous vous livrons cette réflexion maintes fois entendue à l'armée: "chercher à comprendre, c'est commencer à désobéir". La bourgeoisie n'existe et ne nous exploite que parce qu'elle a réussi à nous empêcher de chercher à comprendre.

Travailleurs, cherchons ensemble à comprendre, à nous comprendre, alors nous oserons lutter et nous vaincrons. "

CINEMA et TELEVISION (Semaine du 7 au 11 Mai 75)

TELEVISION

" La Route Napoléon " film français de Jean Delannoy (1953).

Réalisé il y a 22 ans, un film prémonitoire sur la société de consommation à venir. Une satire de la publicité et des vacances organisées. (Jeudi 8 Mai, 16h30 1^o chaîne).

" Shakespeare et Orson Welles " émission de Richard Marienstras et

Isidore Ronéro. Orson Welles est sans conteste le cinéaste qui a le mieux su adapter et interpréter Shakespeare au cinéma. (Dimanche 11 Mai, 22h25, 1^o chaîne).

" Les Cousins de la Constance " feuilleton de Robert Mazayer (1969)

Reprise d'un des meilleurs feuilletons de la Télévision Française Une Chronique de la vie de pêcheurs bretons d'après le roman de Paul Guinard. (Dimanche 11 Mai, 19h30 3^o chaîne).

CINEMA

" Les Joyeuses Aventures de la Panthère Rose " Suite de dessins

animés américains de Hanley Pratt. Les dessins animés ayant pour personnages la Panthère Rose sont parmi les mieux réussis (en qualité) par les Américains (par rapport aux dessins animés abrutissants de Walt Disney). (Cinéma "Le Club", tous les jours 14h30 et 17h).

" Family Life " film anglais de Kenneth Loach (1972). Le portrait

sans concession d'une jeune fille de la petite bourgeoisie anglaise qui sombre dans la folie, étouffée par son milieu familial et par un certain type de psychiatrie. Voir ce film avec précaution, certains spectateurs pouvant en tirer des conclusions abusives, car toutes les jeunes filles non orphelines ne sont pas " folles " (Cinéma "Le Concorde", 79 Bd de l'Egalité, tous les soirs, 22h30)

" Au long de la rivière Tango " film français de Sottra (1974)

(Cinéma "Le Versailles I", tous les jours 20h)

" Les Doigts dans la Tête " film français de Jacques Doillon (1974)

(Cinéma "Le Versailles II", tous les jours 20h15).

Deux films de type libertaire.

RAPPEL: "Les Sentiers de la Gloire" ("Katorza 4")

" Section Spéciale " ("Colisée")

J. LANDREAU

Evelyne Goldman

BP 127

MONTROUGE 92

Chers amis,

Nous vous remercions pour toutes vos lettres et les listes de signatures. Nous avons déjà près de 5000 signatures. C'est trop peu: pour voir aboutir la cassation du procès de Pierre Goldman, il nous faut des dizaines de milliers de signatures.

Pour Pierre Goldman

Vendredi 13 décembre 1974, la Cour d'Assises de Paris a condamné Pierre Goldman à la réclusion criminelle à perpétuité, pour un crime qu'il ne cesse de nier.

Cinq jours d'audience n'ont pourtant pas permis d'établir la moindre preuve formelle de culpabilité.

Ce procès, cette sentence, ont laissé une profonde impression de malaise. L'anertune et la colère qu'ils ont provoquées ne sont pas dissipées. Aujourd'hui, comme au soir du verdict, l'idée que Pierre Goldman puisse passer en prison le reste de sa vie est insupportable. La réaction spontanée du public unanime a montré le caractère intérable d'une condamnation fondée sur un dossier pétri d'incertitudes, d'incohérence et de contradictions.

La presse la plus diverse a réagi contre ce verdict. Il n'est pas jusqu'au pouvoir qui ne se soit senti interpellé ainsi qu'en témoignent les déclarations du président de la république et du ministre de la justice. Aujourd'hui c'est dans son ensemble que se pose le problème des institutions judiciaires.

CFDT - CGT PTT

Lettre ouverte aux emprisonnés de Pléssé

Quand la grève des P.T.T. d'octobre-novembre se heurtait à l'intransigeance du gouvernement, les paysans de Loire-atlantique ont été parmi les premiers à nous offrir leur soutien. Nous, travailleurs des P.T.T., nous n'avons pas oublié cette manifestation de solidarité.

Si 12 travailleurs sont en prison aujourd'hui, suite à une action paysanne, c'est que la lutte pour le droit au travail est au centre des préoccupations de tous les travailleurs. C'est le même pouvoir qui expulse les paysans de la terre, qui met au chômage des centaines de milliers d'ouvriers, qui attaque le statut du personnel des P.T.T. dont le principal avantage est la garantie de l'emploi.

A ce pouvoir qui ne veut répondre à nos revendications qu'en brisant les luttes, à ce pouvoir particulièrement dur avec ceux qui le remettent en cause à la campagne, à ce pouvoir qui ne peut se maintenir qu'en divisant ouvriers et paysans, il nous faut opposer un front uni permettant des changements fondamentaux de société.

Pour aujourd'hui, nous répondons en manifestant notre volonté d'imposer

- Le droit au travail pour tous.
- La libération immédiate des 12 emprisonnés.
- La levée de toutes les sanctions.
- Le maintien d'Alain et Monique MAZERY à Pléssé.

A vous, camarades, salut pour votre courage.

oo

Pierre Goldman (suite)

Est-il possible de s'en remettre au cours normal d'une justice qui aboutit à une telle iniquité et ce d'autant plus que les jugements d'assises sont sans appel ?

Nous demandons que ce procès soit cassé, pour que la justice soit rendue à Pierre Goldman.

C'est pourquoi nous signons ce texte:

| NOM Prénom | PROFESSION | ADRESSE | SIGNATURE |
|------------|------------|---------|-----------|
| | | | |

DEHORS LES MANGE-FORETS

Dans la première semaine de juin, paraîtra un nouveau super 45 tours (15 minutes) aux éditions DROUG (Nantes) :

"DEHORS LES MANGE-FORETS"

Il s'agit d'un conte en musique pour enfants sur le thème de la destruction des forêts.

Il a été fait avec une classe de Méan-Penhoet (CM2). Au départ un texte a été écrit avec une première forme d'arrangement musical par Arbatz, Anne Marie Raybaut et Andy Arléo. A partir de cette ébauche, les enfants ont proposé des modifications, des ajouts et diverses illustrations musicales avec senza, claves, gong, pommes de pin, herbes etc et leur voix. Ils ont pris en charge les voix des héros du conte (3 enfants) en guerre contre les mange-forêts et les chœurs. La base musicale (guitare, violon, banjo) est faite par Arbatz et Andy.

Après deux mois de travail collectif, l'enregistrement s'est fait dans la classe sur Nagra, avec l'aide de 2 techniciens. Toute la classe s'est amusée à transformer une salle vide en studio d'enregistrement.

Enfin les dessins de la pochette ont été faits au drawing-gun par les enfants de la maternelle Pierre et Marie Curie de St Nazaire.

Le délai de la sortie de ce disque (prévue le 5 juin) aux vacances étant très bref, nous demandons aux personnes intéressés de passer dès maintenant leurs commandes à
DROUG/ B.P. 3316 44033 Nantes CEDEX

(un exemplaire: 11,90 F + 3,50 F -global- de port);

oo

L'UDB ET LA REFORME HABY

L'Union Démocratique Bretonne n'a jamais cessé, par sa presse et sa propagande, de mettre en garde les travailleurs contre le conditionnement capitaliste de l'école.(...)
Le peuple breton, entre autres, doit disparaître comme doivent disparaître toute expression issue des couches populaires.
La lutte syndicale contre l'exploitation économique des travailleurs risque d'être toujours plus discutée si elle ne s'accompagne pas d'une lutte contre le conditionnement culturel. (...)

TROIS INTERIMAIRES SONT TOMBES

Six mois de prison ferme, quatre mois de prison ferme, six mois de prison avec sursis. La chute de ces trois interima- res est un signe. Ce que nous appelons la JUSTICE protège t-elle la propriété ou les personnes.

Comparons. Ces trois intérimaires ont volé deux boites intérimaires puis ont rendu: quelques batons de rouge à lèvres, une glace, une paire de ciseaux, un cendrier, une machine à écrire : ils se sont donc pris au droit de proprié- té.

Ces trois jeunes intérimaires ont provoqué un début d'incen- die, ils s'en sont encore pris au droit de propriété . Mais ils ont eux-mêmes éteint ce début d'incendie parce qu'ils avaient ente du les pleurs d'un bébé à l'étage au dessus: respect du droit à la vie des personnes.

Pourquoi s'en sont-ils pris aux boites intérimaires ? Parce qu'ils sent, depuis des mois, des années même, brinés dans leur drôit au travail, dans leur droit au salaire, dans leur droit à la justice, dans leur droit au respect, dans leur droit à la sécurité, dans leur droit à la vie. Dans leur DROIT DES PERSONNES.

DROIT AU TRAVAIL: " Chaque fois que je ne présente chez BIS, BFA,NOTTA,EGTIBnECCO,COPRATER,MANPOWER, certains sont embauchés, moi non; ils m'ont vu trop souvent. A l'A.N.P.E., rien; les annonces du journal, si peu que rien. J'ai 22 ans. Que faire ? Me venger ? Sur qui? Voler pour vivre? Me jeter dans la loire? M'évader dans l'alcool ? M'évader dans la drogue ? Et ces idées ne courent la tête jour et nuit: pas d'argent pour payer ma chambre, pas d'argent pour acheter ma nourri- ture, pas d'argent pour m'habiller. Que faire? De la prison encore encore une fois et recommencer?

DROIT AU SALAIRE "pas de travail par l' ANPE, pas de travail dans les agences intérimaires. J'ai travaillé un mois pour un gars sympathique que j'avais rencontré; pas de pot: il ne m'a pas payé" Pas de travail,dit un autre, " je ne suis fait embauché chez un petit patron, 10,00 F de l'heure comme

DROIT A LA SECURITE : " Allard ne fait embaucher comme sableur en cabine aux ACB pour 9,00F de l'heure. Il y a 2 cabines dans deux ateliers différents. dans l'une ce sont les ouvriers des ACB, dans l'autre des temporaires. Pour les cabines des ACB, il y a comme prévu des règlements de sécurité, un sableur à l'intérieur de la cabine et un ouvrier à l'extérieur pour surveiller le fonctionnement du compresseur et s'assurer que son camarade à l'intérieur n'a pas d'ennuis. C'est en effet un travail dangereux car le sableur travaille avec une cagoule dans laquelle arrive un tuyau d'air. L'air de la cabine, en effet, est irrespirable en raison des poussières de rouille et de sable qui flottent dans l'air. De plus, si l'ouvrier a un malaise et tombe en syncope (suffocation, étouffement, faux pas) le jet de sable risque de se projeter sur son corps, perçant à la fois ses vêtements et sa chair si l'on intervient pas aussitôt. Vous voyez le danger et il n'est pas illusoire.

Quand à moi, travailleur temporaire, je suis seul enfermé dans ma cabine. Pas de camarade à l'extérieur pour surveiller. J'ai peur tout le temps, car je sais qu'il y a eu des accidents graves. Mais j'ai accepté ce travail parce que je n'avais plus d'argent pour payer ma chambre. J'ai d'autant plus peur que j'ai fait déjà plusieurs dépressions et que j'ai été plusieurs fois en psychiatrie. Je le sais, les boulots les plus dégueulasses, c'est les plus faibles qui les prennent. Eh bien! ça y est, je suis encore foutu. Un ami signale à l'inspection du travail cette situation rien n'y fait car deux mois plus tard, Allard ne fait demander pour accomplir le même travail: sableur en cabine. Quefaire ?"

DROIT A LA VIE " Je travaille en intérim pour l'EDF avec un copain. Je suis soudeur, j'ai mon CAP, mais je travaille comme terrassier. On nous a dit de creuser une tranchée. Nous y allons de bon coeur en rigolant. Merde, mon copain a donné un grand coup de pioche, c'était sur un câble à haute tension. Un éclair a jailli, mais mon copain était port électrocuté, la belle affaire, un autre l'a remplacé.

chauffagiste; j'étais sans argent, il m'a donné deux petits acomptes. Au bout de huit jours, j'apprends qu'il ne ne déclare pas à la sécurité sociale. Je lui demande les 400 F qu'il me doit, il me les refuse. Que faire ? Me battre avec lui ? c'est la police et la prison. J'ai préféré laisser les 400 F, mais j'en avais ras le bol. Je m'en suis pris à une boîte temporaire. Le résultat est le même: la prison.

DROIT A LA JUSTICE: Une forme de justice, c'est le respect des engagements. "ECCO ne procure du travail pour 20 jours à Nantes, suivis de 20 jours à Paris. En fait, au bout de 10 jours, tous les temporaires sont délogés."

" la SEIP n'engage pour huit jours à la CGEE. Je n'y rends; il s'agit de décharger un camion, trois heures de boulot et c'est terminé."

" ISO n'engage pour faire un déménagement de bureau chez FIO, quai Wilson. Je n'y présente avec un autre temporaire. Il était prévu pour plusieurs jours; mais le déménagement n'était pas prêt. Nous faisons de la manutention sur le parc, mais à 2 heures, nous sommes liquidés."

DROIT AU RESPECT: "COFRAMAR ne fait embaucher chez Paris. L'atelier se met en grève. Je participe à la grève; le lendemain, je suis licencié pour fait de grève. De plus, COFRAMAR onet de me régler deux jours. Je ne fais pas attention et je réclame non dû quelques mois plus tard. Alors que la loi dit qu'on peut présenter ses réclamations dans un délai de 5 ans, COFRAMAR inscrit dans son règlement intérieur une clause illégale, annulant toute réclamation qui n'est pas faite dans un délai de 15 jours. Que faire ? Me présenter au Prudhomme: cela ne fera perdre 1/2 journée pour présenter ma requête, 1/2 journée pour la conciliation, 1/2 journée pour le jugement et probablement perdre mon emploi actuel pour des absences répétées trop fréquentes. Résultat: inutile de réclamer encore une fois, je suis baisé."

" Manpower ne fait embaucher chez Strafor, boulevard Dally. Il s'agissait de livrer et de monter des meubles et des cloisons par éléments. Le travail se passe normalement. Le directeur de chez Manpower vient et s'adresse au chef d'équipe (pas à ses esclaves ou à ses putains comme dit un autre directeur) : " alors, ça va ? N'ayez pas peur. Il faut être dur avec nos hommes, c'est le renon de Manpower."

EN BREF

- 29 Avril: Six délégués menacés de licenciement à la S.M.A.C., Société des Mines D'Asphalte et de Bitume du Centre, parmi 50 travailleurs eux-mêmes licenciés, soit 50% des effectifs de l'entreprise. Les élections de délégués avaient eu lieu le Lundi précédent, sur 9 élus, 6 licenciés, pas mal... (communiqué par la CGT). Le 6 Mai, grève de 24 heures à la S.M.A.C., avec "pique nique" devant les bureaux de la direction.

- 3 Mai: Prison avec sursis et amende pour deux casseurs de parements. Un ouvrier en chômage, un étudiant en architecture, 20ans et 23 ans: à la suite des actions de Dubigeon dans le Centre ville, les deux "voleurs" fracturèrent 10 parements, et récupèrent 300,00 F. La Société Neptune réclame 10 000F (un million ancien) de dommages et intérêts, pour "un vol qualifié, perpétré la nuit à l'aide de fausses clés", et son avocat, Cernet, dénonce "les agissements délictueux que l'on colore de politique". Pour le Procureur, "aujourd'hui quand on vole un particulier, on dit: emprunt... un supermarché, "perte de bénéfice", un parement, "bénédiction".". Roy, avocat des "pilleurs", déclare: " qu'on ne saurait imputer à ses clients toutes les dégradations commises à Nantes". Deux mois avec sursis, 200F d'amendes pour chacun des deux sur 10 000F, Neptune en obtient 500F.

- 3 Mai: Deux ans ferme pour l'insoumis nantais Michel Macé. Arrêté le 12 Novembre, Michel, insoumis, refusait de revêtir l'uniforme. Il refuse de quitter sa cellule à la Maison d'Arrêt pour se rendre à l'audience: " Vous êtes militaires, et pour l'armée... c'est vous qui jugez et nécessairement condamnés, dans ces conditions, il ne peut y avoir de justice, votre tribunal est à vas, il ne me concerne pas". En guise de plaidoirie, M^o Leclerc, après avoir constaté que la salle était remplie de policiers en civil, et que 100 personnes attendaient à la porte, déclare en guise de plaidoirie " Je vous laisse seul avec vous-mêmes et avec la décision que vous prendrez". Deux ans ferme...

- 3 Mai: Cent licenciements au Supermarché Casino (île Beaulieu) A l'ouverture du magasin, 350 employés avaient été embauchés, Casino, ayant atteint sa vitesse de croisière, peut se permettre un "écrénage"...

- 6 Mai: GIMM: Journée d'action CGT contre les licenciements: six débrayages tournants, manifestation des travailleurs de l'usine sur la zone industrielle de Cheviré, et sur Trentenoult, délégation à la préfecture. (117 licenciements sur 139 personnes, fermeture probable de l'usine).

UN TEMOIN RACONTE : GARDIENS DE LA "PAIX" ?

J'ai participé à la manifestation qui s'est déroulée autour de la prison de Nantes, vers minuit le soir du 22 Avril. Indigné de l'arrestation des occupants de la Vigne Marou la veille, révolté de leurs condamnations à des peines de prison ferme, le soir même, je suis venu crier mon indignation et manifester ma sympathie aux trois femmes emprisonnées à Nantes: "Libérez nos camarades". - La manifestation fut brève. La dislocation était décidée place Viarme et le groupe se dispersait déjà quand la place fut soudain investie par de nombreux cars et voitures de police. Ce fut la débâcle générale dans les rues avoisinantes. Sans sommations, la police (police municipale des gardiens de la paix) se mit à charger, tirant à tir tendu des grenades lacrymogènes qui couraient enflammées sous nos pas. Déjà les moins rapides avaient été rattrapés et l'on entendait dans la nuit les coups et les cris.

"J'ai couru avec un groupe, changeant de direction, cherchant un abri ou une cachette. Nous croyions enfin être hors de danger quand plusieurs cars nous ayant aperçus foncèrent sur nous, en klaxonnant et isolèrent les derniers du groupe. Coincé, j'attendis les flics qui couraient vers moi, mais je fus attrapé par derrière, par le col, par un autre qui me jette à terre et commence à me matraquer. Un deuxième s'y mit aussitôt, en me frappant, ils vociféraient: "Je te reconnais, je t'ai vu tout à l'heure, devant la prison, tu riais, tu te moquais de nous" et tout en continuant de frapper à coups de matraques ils m'ont trainé à terre sur le dos tout en me donnant des coups de pied jusqu'à un car situé à une quinzaine de mètres.

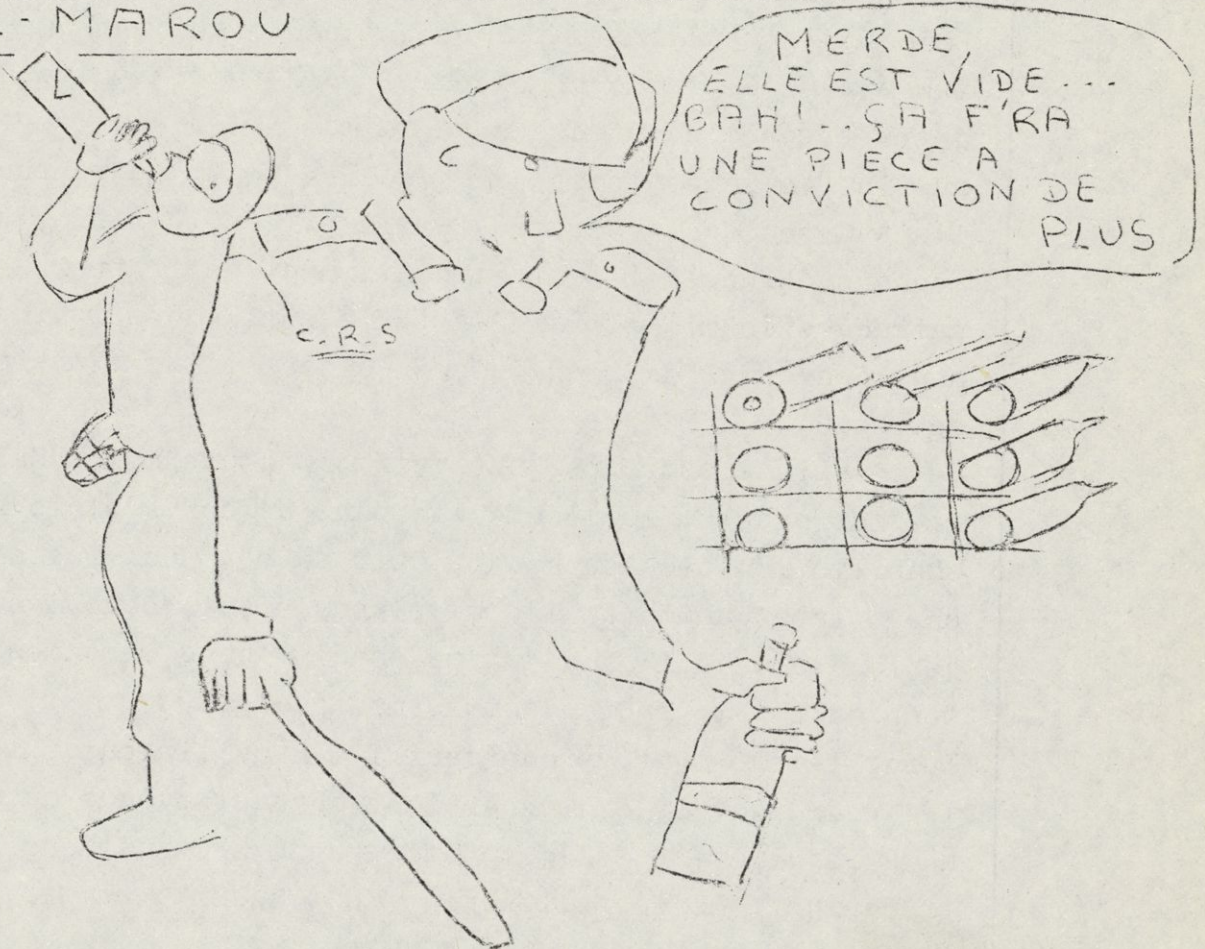
Je réussis à attrapper une matraque d'une main, "Salaud lâche ma matraque,". Ils m'ont jeté dans un car. J'étais amoitié déshabillé, mon blouson qui pendait au bout du bras s'est accroché à la banquette et ils me bousculaient, ne voulant pas que je le décroche. L'un d'eux me tendit quand même mes lunettes tombées par terre pendant le matraquage.

Dans le car nous étions deux. Ils nous lièrent par les menottes pour pouvoir continuer leur chasse. Revenus au car, ils nous insultaient: "Vous êtes venus nous attaquer, mais la prochaine fois nous viendrons nous aussi avec des barres de fer."

Je ne comprenais rien à ces histoires de barres de fer. Je n'avais vu aucun manifestant armé de quoi que ce soit. Je ne savais pas encore que des témoins avaient vu près de la poste pendant la manifestation des types en civil surgir d'un chantier armés de barres de fer et rejoindre les policiers qui les attendaient près de leur car. Je ne savais pas encore que des manifestants, en s'enfuyant, avaient soudain aperçu auprès d'eux des types en civil qui essayaient de les ceinturer et de les frapper avec des barres de fer.

Dans le cas des policiers nous fouillerent. Ils voulaient savoir qui on était. Ils étaient excités. Ce fut ensuite Waldeck Rousseau, la fouille, le vidage des poches. On nous enleva aussi montres, lunettes, bracelets, colliers, ceintures et lacets. Nous fumes enfermés un à un dans la salle de garde à vue, mais presque aussitôt un inspecteur en civil vint chercher un premier groupe de trois pour interrogatoire. J'en étais. Il m'amena dans un bureau au premier étage: "Assieds toi, ici ce n'est pas le Gestapo", je m'assis, je l'entendis fourgonner dans un tiroir derrière [suite plus loin]

LA VIGNE - MAROU



moi .Je ne retourne,il prenait un revolver,"n'aie pas peur,je ne vais pas te flinguer,je dois prendre mon service tout a l'heure,je ne veux pas oublier mon revolver"et il l'accrocha devant moi a sa ceinture.J'ai compris que c'etait du cinema,de la mise en scene.Il s'installa a sa machine a ecrire apres avoir soigneusement dispose ses 5 feuilles et ses 4 carbones.Et l'interrogatoire commença.... les questions,serieuses,si j'etais venu a la manif,si j'avais vu le feu, etc...De ma part quelques réticences.Alors nouveau cinema:ce n'était pas parce qu'il était policier qu'il était une brute.Il était capable de comprendre .Il appréciait les types qui avaient des convictions et qui avaient le courage de leurs opinions. D'ailleurs, lui aussi avait ses opinions. Tout n'était pas parfait dans cette société et d'ailleurs ce n'était pas parce qu'il était flic qu'il votait Giscard... Mais la ficelle était un peu grosse. Les réponses attendues ne vinrent pas (ce qui ne l'empêche pas d'écrire des phrases rédigées par lui et que je n'avait jamais prononcées). Alors le ton changea. Je devins un pauvre type, je n'avait rien entre les jambes ! ma génération était une génération de pauvres types, de levottes. Heureusement que la sienne était d'une autre trempe...Il essayait de s'humilier, sans doute pour ne faire sortir de mes gonds: j'étais un con, un connard, une crevure. Il voulait savoir qui avait organisé la manifestation, qui m'avait avertie, qui avait allumé le feu de joie. Il aurait aimé que je lui dise que j'appartenais à un groupement. Mais les réponses données ne lui convenaient pas. Alors il devint solennel : "ben, puisque c'est ainsi, je vais procéder par interpellations: je te pose des questions, tu réponds, et j'écris:

" Dis moi qui a fait le feu ?" - " Je n'ai rien à déclarer"

L'interrogatoire fut alors vite terminé. Je refusait de signer.

Il était furieux. Les insultes pleuvaient. Et pour conclure:

" j'ai ... raison de voter Giscard". Dans le couloir, traîné, sans lacet, par des menottes, je l'arrêtais: "j'aurais quelque chose à déclarer" "quoi ?" , " que j'ai été frappé à terre à coups de matraques par deux policiers "... a quoi, c'est bien fait pour ta gueule, ça t'apprendra!"

Je fus conduit dans une cellule. Il n'y avait rien pour s'insulter encore. (...)La cellule est humide et glacée. Pour se reposer, une couchette au ciment. (...) un trou "l'aissence" d'où monte une odeur fétide.La lumière du couloir jette une vague lueur à travers la plaque trouée qui sert de fenêtre. Crevure prends courage, c'est une belle nuit, illuminée d'étoiles nouvelles ! "



Réduisons nous - mêmes

le temps de travail

Après 5 semaines de lutte, un accord a été signé et nous avons repris le travail.

Bien sûr, un accord c'est toujours un compromis et il est vrai que la direction a dû renoncer à ses positions intransigeantes du début:

Cependant, nous estimons que nous sommes bien loin du compte en ce qui concerne les principales revendications (augmentations uniformes et retour rapide aux 40 heures). Alors pourquoi parler de victoire ? Pourquoi chercher à influencer les travailleurs avant de les faire voter ?

Il aurait été préférable, à notre avis, que les organisations syndicales présentent le projet d'accord en soulignant les côtés positifs mais aussi les côtés négatifs, ensuite qu'elles organisent un vote sérieux. Cela n'aurait peut-être pas changé le résultat final, mais les travailleurs sont assez grands pour décider eux-mêmes de la reprise du travail ou de la continuation de la grève.

C'est un problème de démocratie dans la conduite des luttes, qui ne s'est d'ailleurs pas seulement posé au moment de la reprise. C'est bien de parler de "contrôle des travailleurs sur les luttes", mais il faudrait l'appliquer un peu plus.

Ceci étant dit, nous pensons qu'il nous faut discuter entre nous du problème de la réduction du temps de travail. La direction nous accorde 1/2 heure de réduction, mais seulement à partir du 1er Janvier 76. D'ici là on nous la refuse mais on nous la paye. Eh bien puisqu'elle est payée prenons-la. Décidons nous-mêmes de débaucher chaque vendredi soir avec 1/2 heure d'avance.

Pouvons-nous accepter de nous faire payer 2 fois cette 1/2 heure, alors qu'il y a plus d'un million de chômeurs en France, alors que lorsque nous luttons pour un accord, d'autres luttent contre les licenciements et les fermetures d'entreprises.

Le fait de réduire nous-mêmes notre horaire est un moyen d'obliger le patron à embaucher, à créer des emplois supplémentaires. 1/2 heure de réduction du temps de travail par semaine = 5000 heures par mois pour la totalité de l'entreprise = plus de 25 emplois libérés.

C'est cela la remise en cause de l'AUTORITE PATRONALE et le début DU CONTROLE DES TRAVAILLEURS sur l'entreprise. C'est comme cela que nous préparerons LA SOCIÉTÉ SOCIALISTE DE DEMAIN.

LES TRAVAILLEURS P.S.U.
ET SYMPATHISANTS DE DUBIGEON

FETE DU P.S.U.

LES 7 ET 8 JUIN A MEUDON

CETTE FETE EST UN DEFI :

Un défi à la bienséance qui voudrait sans doute que ce ne soit pas un moment pour chanter et rire, quand le pouvoir laisse se développer un fort taux de chômage, quand la répression s'abat durement sur ceux qui se battent. Nous lui disons que nous gardons le moral et que pour nous, la musique, le théâtre, la danse, c'est aussi une façon de se battre.

Un défi à la culture poussiéreuse et celle du show-business. Nous entendons montrer qu'il existe une autre forme de culture que celle qu'on veut nous imposer à la télé ou à la radio ; une autre façon de s'amuser et de chanter, puisée dans notre vie et nos combats de tous les jours.

Un défi à ceux qui veulent nous enfermer dans nos frontières : des camarades de nombreux pays seront là, et nous montrerons avec eux, que notre combat n'a pas de frontières.

fête du psu - fête du psu - fête du psu - fête du psu - fête du psu - fête du psu - fête du psu - fête du psu - fête du psu - fête du psu

SERONT AVEC NOUS :

Claude Nougaro avec Baden Powell et Eddy Louiss,
 Maxime le Forestier, Colette Magny, Jacques Higelin, Henri Tachan,
 José Alfonso, Toto Bissainthe, Carlos Andreu, Mohammed Amman,
 Théâtre du Soleil, Théâtre Z, Ballets du Mali,
 Quarteto Cedron,
 Bal populaire avec Roger Mason,
 et beaucoup d'autres.....
 du cinéma.... de la bouffe.... des débats....

COMMENT Y ALLER ?

Un car partira de Nantes à 5 H 1/2 le samedi 7 juin au matin, tremplin de l'île Gloriette, et reviendra vers minuit le dimanche. On couchera sous des tentes, (prévoir matelas et duvets). Le prix sera de 70 F maximum (15 F d'entrée + 55 F de car).

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner le plus vite possible, avec un versement de 30 F par personne, à :
 LIBRAIRIE 71 - 29 rue Jean Jaurès - 44000 Nantes. (en précisant : Fête du P.S.U.)

Nom et prénom : Nombre de personnes :

Je dispose d'une tente de : places. }
 Je n'ai pas de tente. } Rayer les mentions inutiles.

